

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal
(O. M. V. S.)

HAUT COMMISSARIAT



10707
CELLULE D'EVALUATION
ET DE PLANIFICATION CONTINUE

DOC(65).32

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

**PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES
EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU
NOTICE EXPLICATIVE A LA CARTE
DES AMENAGEMENTS**

SITUATION AU 1er JUILLET 1984

ORGANISATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU FLEUVE SENEgal

CELLULE D'EVALUATION ET DE
PLANIFICATION CONTINUE

HAUT COMMISSARIAT

JDC

Propri KAF/31/056

BASSIN DU FLEUVE SENEgal

PERIMETRES IRRIGUES AMENAGES EN MAITRISE TOTALE DE L'EAU
NOTICE EXPLICATIVE DE LA CARTE DES AMENAGEMENTS

1582
SITUATION AU 1er JUILLET 1984

Dee 1982
Janvier 1985

I. INTRODUCTION

La présente note fait la synthèse des données détaillées figurant sur la carte des aménagements au 1er Juillet 1984.

Ces données ont été recueillies auprès des responsables de périmètres ; elles peuvent cependant présenter des différences avec les données publiées dans d'autres documents notamment ceux des sociétés de développement parce qu'elles considèrent des catégories différentes de superficies d'une part, et que d'autre part les prévisions d'aménagement ne sont pas toujours réalisées.

Par ailleurs, il faut souligner que les superficies aménagées par certains intervenants sont parfois surestimées : c'est le cas par exemple de certains périmètres de la rive droite situés en zone diffuse où les levées topographiques ont permis cette année d'avoir des données plus précises.

Dans le présent document, il est question de superficies nettes irrigables, c'est-à-dire des superficies nettes aménagées aptes à recevoir une culture irriguée.

En 1984, les périmètres irrigués aménagées en maîtrise de l'eau couvrent une superficie de 39 383 ha sur lesquels 31 556 ha sont consacrés à la riziculture et à la polyculture, et le reste aux cultures industrielles et aux stations de recherche agronomique.

II. SITUATION D'ENSEMBLE

La répartition de la superficie aménagée entre les 3 pays fait apparaître une légère augmentation pour la Mauritanie par rapport à l'année précédente :

REPARTITION DE LA SUPERFICIE NETTE IRRIGABLE (SNI)

AU 1er JUILLET 1984

	<u>SNI</u>	<u>SND</u>	<u>PRIVE ET AUTRES</u>
Mali	378	1 %	0,75 %
Mauritanie	7 664	19 %	13 %
Sénégal	31 341	80 %	57 %
Total	39 383	100 % dont	
Agro-industries	7 660	(19 % au Sénégal)	

Au niveau du Bassin, les Sociétés de développement restent les principaux acteurs dans l'aménagement des terres puisque 70 % de la SNI (Superficie nette irrigable) totale sont dus à leur action contre 30 % pour les autres intervenants.

Mais la contribution de ces derniers, notamment les foyers et les privés, est loin d'être négligeable comme le montre la répartition suivante et comme on le verra plus loin dans le bilan 83/84 des superficies aménagées :

- 1) Sociétés de développement (SAED, SONADER + MPOURIE, OVSTM)

	<u>SNI (en ha)</u>		
• Grands périmètres et périmètres moyens	15 716	40	%
• Périmètres villageois	11 991	30	%
Sous-total	27 707	70	%
2) Périmètres villageois privés	1 209	3	%
3) Foyers (encadrés et non encadrés)	2 590	7	%
4) Agro-industries	7 660	19,5	%
5) Recherche agronomique	217	0,5	%
Sous-total	11 676	30	%
TOTAL	39 383	100	%

III. BILAN 1983/1984

La situation des superficies aménagées au 1er Juillet 1984 est donnée dans les tableaux I et II.

Le bilan global 1983/1984 est donné dans le tableau III et le bilan détaillé dans le tableau IV.

L'examen de ces tableaux fait apparaître un accroissement net de 4 516 ha provenant des extensions (2 124 ha), des créations (2 840) et des régressions (448 ha).

Ce qui représente une augmentation considérable, nettement supérieure à celle enregistrée en 1983 et au rythme d'aménagement fixé par l'OMVS qui est de 3 500 ha/an.

Cette forte augmentation est due en grande partie à l'effort des Sociétés de développement (3 520 ha) soit 71 % du total.

En fait, cette action des Sociétés de Développement est plus ou moins forte suivant les pays.

Au Mali, la faible augmentation enregistrée est due à la quasi-stagnation des activités de l'OVSTM (principal acteur dans le haut Bassin) et à l'inexistence de schéma directeur pour cette partie du Bassin.

La SONADER, en Mauritanie, ne vient qu'en 2e position pour sa contribution à l'augmentation des superficies aménagées (786 ha) après celle des périmètres non encadrés et des périmètres encadrés par des missions (919 ha).

Au Sénégal, la SAED reste la plus active avec 2 373 ha.

Cette forte augmentation enregistrée au niveau des Sociétés de développement trouve son explication dans le gros effort fourni par les périmètres villageois qui contribuent pour 2 425 ha soit 53,7 % de la superficie totale ajoutée.

Par ailleurs, il faut souligner cette année, une régression non négligeable des superficies (448 ha) pour causes diverses dont la plus importante est le mauvais état des aménagements (46 % des superficies en régression) ; l'essentiel de ces superficies abandonnées temporairement se trouve au niveau des périmètres villageois, notamment à Aéré-Lao et Matam.

L'hivernage 1984 a été marqué également par les redécoupages de certains secteurs d'encadrement ; c'est ainsi que :

- a) En Mauritanie, Diatat 1 et 2, Sorimalé et Winding dépendent désormais du secteur de Boghé ; Fimbo-Paliba, Sinthiane, Bedinki, Wali, Toulel et Sagne du secteur de kaédi.
- b) Au Sénégal, les périmètres du secteur de Guédé (exception de Gamadji et Guédé Ouro), les périmètres de Nianga (y compris la CUMA) sont rattachés au secteur de Nianga-Guéde. Les périmètres villageois de Podor, Guédé-Ouro, Gamadji sont rattachés au secteur de Toro-Dimat.

IV. CONCLUSIONS

Les actions de redressement engagées au niveau des Sociétés de Développement depuis 2 ans notamment au Sénégal semblent avoir eu un impact favorable sur le rythme d'aménagement cette année ; et le fait que les périmètres villageois aient été les principaux acteurs de l'augmentation de superficies au niveau des Sociétés de développement est un motif de satisfaction. On peut espérer qu'avec l'application généralisée de mesures analogues le rythme d'aménagement augmentera progressivement.

Les régressions enregistrées cette année sont relativement importantes. Elles montrent l'importance que les Sociétés de Développement et les autres intervenants doivent accorder à la maintenance des aménagements.

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU
SITUATION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES AU 1.7.84
PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRES

TABLEAU I

PAYS	MALI		MAURITANIE		SENEGAL		ENSEMBLE BASSIN	
	ha	%	ha	%	ha	%	ha	%
TYPES DE PERIMETRES								
Grands périmètres et Périmètres moyens (CUMA et autres)	-	-	2 716	6,9	13 000	33	15 716	40
Périmètres villageois encadrés	286	0,73	2 562	6,5	9 143	23,2	11 991	30,4
Périmètres privés	20	0,05	914	2,3	275	0,7	1 209	3
Foyers et périmètres non encadrés ou encadrés par des Missions	-	-	1 360	3,5	1 230	3,1	2 590	6,6
Recherche agronomique	72	0,2	112	0,3	33	0,1	217	0,5
Agro-industries	-	-	-	-	7 660	19,5	7 660	19,5
Total	378	1	7 664	19	31 341	80	39 383	100

PERIMETRES IRRIGUES EN MAITRISE DE L'EAU
 NOMBRE ET REPARTITION DES DIFFERENTS SITES AU 1.07.1984
 PAR PAYS ET PAR TYPE DE PERIMETRE

Tableau II

TYPES DE PERIMETRES	PAYS	MALI	MAURITANIE	SENEGAL	ENSEMBLE BASSIN
Grands Périmètres et Périmètres moyens	-		4 dont 1 CUMA	35 dont 3 CUMA	39
Périmètres villageois encadrés	17		109	373	499
Périmètres Privés	1		20	23	45
Foyers et Périmètres non encadrés et Périmètres encadrés par des missions	-		43	29	72
Recherche agronomique	5		12	2	18
Agro-industries	-		-	3	3
TOTAL	23		188	465	676

EVOLUTION DES SNI (ha) ET DES PERIMETRES IRRIGUES DU 1.07.83 AU 1.07.84
ENSEMBLE BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

TABLEAU III

PAYS ET MODE D'ENCADREMENT	1983		1984		ECART 1983/1984					
	SNI (ha)	Nombre Périm.	SNI (ha)	Nombre Périm.	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Transfert (ha)	Ecart total (ha)	Nombre Périm.
<u>MALI</u>										
- OVSTM	276	17	286	17	10	-	-	-	10	0
- Recherche										
Agro. + Ferme	60	3	60	3	-	-	-	-	0	0
- Privés + jardins	27	2	28	2	1	-	-	-	1	-
- Périmètre forestier	4	1	4	1	-	-	-	-	-	-
ENSEMBLE MALI	367	23	378	23	11	-	-	-	11	0
<u>MAURITANIE</u>										
- SONADER	2 839	100	3 625	112	390	375	8	+ 29	786	12
- MPOURIE	1 653	1	1 653	1	-	-	-	-	0	0
- Encadrés/non encadrés	441	24	1 360	43	153	780	14	-	919	19
- Recherche agro.	84	4	84	4	-	-	-	-	0	0
- Privés + jardins	872	28	942	28	140	-	70	-	70	0
ENSEMBLE MAURITANIE	5 829	157	7 664	188	683	1 155	92	+ 29	1 775	+ 31
<u>SENEGAL</u>										
- SAED	19 770	355	22 143	408	1 161	1 551	343	+ 4	2 373	+ 53
- Foyers	935	24	1 230	29	226	81	12	-	295	+ 5
- Privés	213	21	275	23	10	53	1	-	62	+ 2
- Recherche agro.	33	2	33	2	-	-	-	-	0	0
- Agro-industries	7 660	3	7 660	3	-	-	-	-	0	0
ENSEMBLE SENEGL	28 611	405	31 341	465	1 397	1 685	356	+ 4	2 730	+ 60
ENSEMBLE BASSIN	34 867	585	39 383	676	2 091	2 840	448	+ 33	4 516	+ 91

EVOLUTION DES SUPERFICIES NETTES IRRIGABLES DU 1.07.83 AU 1.07.84
SELON LE PAYS ET LE TYPE DE PERIMETRES

TABLEAU IV

TYPES DE PERIMETRES	PAYS	1983	1984	ECART 1983-1984 (ha)
		(ha)	(ha)	
<u>MALI</u>				
- Périmètres villageois		276	286	10
- Privés		27	28	1
- Autres		64	64	0
TOTAL MALI		367	378	11
<u>MAURITANIE</u>				
- Grands périmètres et moyens périmètres		2 534	2 716	182
- Périmètres villageois encadrés (SONADER)		1 958	2 562	604
- Foyers encadrés par mission et non encadrés		441	1 360	919
- Privés		872	942	70
- Autres		84	84	0
TOTAL MAURITANIE		5 889	7 664	1 775
<u>SENEGAL</u>				
- Grands périmètres + périmètres moyens		12 438	13 000	562
- Périmètres villageois encadrés (SAED)		7 332	9 143	1 811
- Foyers		935	1 230	295
- Privés		213	275	62
- Autres		7 693	7 693	0
TOTAL SENEGAL		28 611	31 341	2 730
<u>ENSEMBLE BASSIN</u>				
- Grands périmètres + Périmètres moyens		14 972	15 716	744
- Périmètres villageois		9 566	11 991	2 425
- Foyers		1 376	2 590	1 214
- Privés		1 112	1 245	133
- Autres		7 841	7 841	0
TOTAL BASSIN		34 867	39 383	4 516

BILAN 1983-1984 - (ENSEMBLE BASSIN)

TABLEAU V

Pays	Ecarts 1983-1984		Sociétés de développement				AUTRES INTERVENANTS				Ecart tot	
	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	Extension (ha)	Création (ha)	Régression (ha)	Total (ha)	Ecart (ha)	(ha)		
MALI	10	-	-	10	1	-	-	-	1	11		
MAURITANIE	419	375	8	786	273	780	84	989	1 775			
SENEGAL	1 165	1 551	343	2 373	236	134	13	357	2 730			
ENSEMBLE BASSIN	1 594	1 926	351	3 169	530	1 011	97	1 347	4 516			